

# Bienvenue aux nouveaux!

Notre club s'est enrichi de quelques nouveaux membres depuis la mi-saison.

## Élèves-pilotes:

- Normand Chaput, - Éric Dupinet,
- Robert Gérin, - Yvan Houle,
- Daniel Lamoureux , - Andrée Marois,
- André Paradis, - André Roy.

## Pilotes planeur: (ex-cadet de l'air)

- Raymond Hogue, -Philippe Lambert
- Sylvain Lamarre (a 100 heures d'instruction).

Grâce à tous ces nouveaux membres, le club fonctionne à un bon régime.

Bienvenue à tous, et bon vols!

# Quelques stats...

**Membership:** au 30 septembre 1997, l'AVVC comptait 63 membres, comparativement à 50 à la fin de '96, et 67 fin '95. Les membres ont fait 1 048 vols depuis le début de la saison, 215 de moins que l'an dernier et 421 de moins qu'en 1995. Par contre, comme vous l'avez remarqué, cette année, la durée des vols a été plus longue, ce qui fait que nos finances se portent bien. Notre marge de crédit n'est plus utilisée et il y a 3 000\$ dans notre compte bancaire.

# Nouveau No de téléphone AVVC

Quand vous téléphonez à l'aérodrome via le 771-0500 et qu'il n'y a pas de réponse après quatre coups, vous aboutissez dans la boîte vocale. Ce n'est pas idéal lorsqu'il y a des activités au club. Maintenant, nous avons un deuxième numéro avec sonnerie distincte (deux petites sonneries au lieu d'une). Donc si vous voulez une réponse et être sûr de ne pas aboutir dans la

boîte vocale (vidée à tous les 2-3 jours), téléphonez au **771-9153**. Le coût de cette ligne est de 3\$ par mois.

## Vols en montagne à Lake Placid

Il y aura vols d'instruction-familiarisation au vol de montagne au Lake Placid dans l'état de New-York durant le mois d'octobre. André Pepin y apportera le Lark et fera la formation-initiation. Nous nous joignons au "Montreal Soaring Council" qui va y apporter un "L-19". Tous les membres peuvent y aller. Avant de vous y rendre, vous devez réserver votre place en téléphonant à André avant le vendredi soir au 923-3631 ou sur sa pagette au 338-7511.

## Blanik

Notre nouveau Blanik L-13 a effectué son premier vol le 31 août et il vole à merveille.

## Rapport d'incidents

par **Kemp Ward, officier de sécurité**

- Un pilote privé a découvert que ses ballasts coulaient à l'intérieur du cockpit lors de l'ouverture du mécanisme de largage d'eau. Lorsque l'eau c'est rendu à ses pieds et à son siège, il a reconnu le problème et a fermé la valve. L'approche et l'atterrissage furent faits sécuritairement. Il a nécessité 4 heures de travail pour sécher l'intérieur du fuselage soit sec. Le parachute a dû être replié par un professionnel. La cause: le pilote n'avait pas vérifié si la connection de la valve de vidange était étanche.

- Un accident impliquant un planeur d'entraînement intermédiaire et des planeurs en attente en bout de piste à été évité de justesse par une série de circonstances classiques: 1- un autre planeur venait d'atterrir court au seuil de la piste "15", 2- l'étudiant allait trop vite en finale (60 mph) 3- l'instructeur a laissé l'étudiant réagir, et lui a demandé de rentrer les aérofreins pour éviter de passer trop près au dessus du planeur au sol, 4- la prise de contact se fit passé la ½ de la piste, 5- le frein de roue étaient innopérants, 6- pour éviter les planeurs en bout de piste, l'instructeur fit un cheval de bois volontaire et a finit sa course in-extremis à 2 pieds du lac après avoir effectuer un pivot de 180 degrés.

Il y a eu plus de peur que de casse.

Cause: avoir piloté un appareil en sachant que le frein de roue était défectueux.

- Lors d'une journée où les conditions thermiques étaient marginales, plusieurs pilotes habitués

de voler sur des machines performantes sont entrés en circuit avec des machines du club à des altitudes beaucoup inférieures à l'altitude règlementaire de 1000'. Cause: mauvais jugement. (AIP-RAC-4.5.2)

# Cours Théorique

À la fin de la saison, il y aura une série de cours préparatoires à l'examen écrit du ministère des transports (obligatoire pour les élèves pilotes et futurs instructeurs). Nous prévoyons donner 7 sessions de 3 heures. Ce cours est disponible pour tous les membres, que ce soit pour la formation des élèves-pilotes ou pour faire une mise à jour des connaissances des pilotes licenciés (recommandé). Des coûts minimums vous seront demandés et le prix variera (moins de 50\$) selon le nombre de participants. Les élèves-pilotes recevront sous peu un formulaire d'inscription et les dates seront déterminées selon leur disponibilité.

Voici le contenu des sessions obligatoires pour la licence:

- 2 sessions sur la réglementation aérienne;
- 1 à 2 sessions sur la théorie de vol;
- 1 à 2 sessions sur la navigation;
- 2 sessions sur la météorologie.

Autres sessions:

- opérations et techniques de vol à voile;
- préparation au certificat d'opérateur-radio;
- exercices préparatoires à l'examen (révision).

Les pilotes licenciés qui voudront assister à une ou à toutes les sessions, devront communiquer avec Sylvain Bourque au 641-3913 pour s'inscrire.